

Délibération n° 2025-125

**Aménagement d'une voie Verte Avenue de Montbron et sécurisation du carrefour
Avenue de Montbron et Avenue Latécoère à Biscarrosse – Délégation de la maîtrise
d'ouvrage à la Ville de Biscarrosse**

Nbre de Conseillers en exercice : 34

Nbre de présents : 24

Nbre de votants : 31

Nbre de procurations : 7

Date de convocation et d'affichage : 30/09/2025

Secrétaire de séance : Madame Sandrine THOMAS

L'an deux mille vingt-cinq, le sept octobre 2025 à 19h00

Le conseil communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle René Labat de Parentis-en-Born, sous la présidence de Madame DOUSTE Françoise, Présidente.

Présents : Mme AUBERT Roseline, Mme BOUSQUET Marie-Hélène, M. COLMAGRO Ghislain, M. COURNAU Jean-Michel, M. COUTURIER François, M. DIAZ Manuel, Mme DUBOIS Catherine, Mme GUERRO Florence, Mme LARREZET Hélène, M. MINIAU Dominique, Mme PINCÉ Laure, Mme PONCHET Ascension, M. SUSO Jean-Michel, Mme DOUSTE Françoise, Mme CASSAGNE Patricia, Mme NADAU Marie-Françoise, M. RIMONTEIL Jean-Pierre, Mme THOMAS Sandrine, Mme FANARI Jacqueline, M. VIUDES Christian, M. COMET Bernard, M. BRETHES Éric, M. CASTAGNÈDE Vincent, Mme SÉGAUT Céline

Procurations : M. DARMAGNAC Frédéric donne procuration à Mme Catherine DUBOIS, M. PASCUTTO Philippe donne procuration à Mme PINCÉ Laure, M. CRUCHANDEU Paul donne procuration à Mme THOMAS Sandrine, Mme MALLO Caroline donne procuration à Mme Françoise DOUSTE, M. SOULES ÉRIC donne procuration à Mme NADAU Marie-Françoise, M. LAINÉ Fabien donne procuration à M. VIUDES Christian, Mme GARDON Christine donne procuration à M. COMET Bernard

Excusé.e.s et Absents.e.s : M. DARMAGNAC Frédéric, M. PASCUTTO Philippe, Mme PELTIER Virginie, M. CRUCHANDEU Paul, M. LALUQUE Georges, Mme MALLO Caroline, M. SOULÉS ÉRIC, M. LAINÉ Fabien, Mme LARRUE-SOUBAIGNÉ Nathalie, Mme GARDON Christine

Décision de l'assemblée :

Votants : **31**

Pour : **31**

Contre :

Blanc :

Abstention :

Rapporteur : Monsieur COMET Bernard

La Ville de Biscarrosse et la Communauté de Communes des Grands Lacs souhaitent aménager une partie de l'Avenue de Montbron, la voie n'étant pas d'intérêt communautaire. Cette rue fait le lien entre le bourg de BISCARROSSE et les rives sud du lac intermédiaire en direction du quartier de Trappes où s'établissent la déchetterie du SIVOM et le cimetière communal.

Le tronçon à aménager se situe entre le château de MONTBRON, d'une part, et le complexe EHPAD Léon Dubédat / Résidence autonomie d'autre part.

Ces travaux d'aménagement comprennent la création d'infrastructures cyclables, qui eux sont de compétence communautaire.

Les travaux vont intégrer également la sécurisation du carrefour avec l'Avenue Pierre Georges Latécoère en prolongeant le plateau surélevé existant devant l'église. Cette dernière voie est de compétence communautaire.

Aussi, tant sur les aspects économiques et techniques, il apparaît plus efficient pour la Communauté de Communes des Grands Lacs que la maîtrise d'ouvrage complète soit assurée par la commune de Biscarrosse pour les travaux la concernant. L'opération d'aménagement visée est estimée à 405 280 €HT dont 32 955 € HT seront financés par la CCGL.

➤ Vu les articles L2422-5 à L2422-11 du code de la commande publique qui fixent les possibilités et conditions de mandat de maîtrise d'ouvrage.

Une convention précisant les conditions administratives techniques et financières d'organisation de la maîtrise d'ouvrage exercée est établie.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet d'aménagement de l'avenue de Montbron intégrant la voie verte et la sécurisation du carrefour de l'avenue Georges Latécoère.
- De valider le montant des opérations correspondantes.
- D'autoriser Madame la Présidente à déléguer la maîtrise d'ouvrage à la Ville de Biscarrosse.
- D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage et tout document relatif à la mise en œuvre de l'opération, y compris les marchés publics correspondants.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérécourse citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour copie conforme, le 07 octobre 2025

Secrétaire de séance



Sandrine THOMAS



La Présidente,

Françoise DOUSTE



Affiché à Parentis-en-Born, le : ..20/10/2025

Accusé de réception en préfecture
040-244000873-20251007-2025-125-DE
Date de télétransmission : 17/10/2025
Date de réception préfecture : 17/10/2025